

## 4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs ciblés de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de formation professionnelle ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2016, le nombre total d'entrées dans les dispositifs croît très fortement (+ 17,4 %), porté par les entrées en **formation des personnes en recherche d'emploi** dans le cadre du plan « 500 000 formations supplémentaires » (+ 47,7 %).

Les entrées en **contrats aidés – contrat unique d'insertion (CUI), emploi d'avenir** ou emploi dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) – augmentent de 2,4 % en 2016. Les **contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)** et les recrutements dans l'IAE contribuent fortement à cette hausse (les entrées croissent respectivement de 9,6 % et 5,1 %) ; les embauches en **contrats initiative emploi (CUI-CIE)** et en emploi d'avenir baissent, quant à elles, d'un peu plus de 10 %. Le nombre de **contrats en alternance** augmente pour la deuxième année de 3,2 %. Enfin, depuis 2013, les embauches de jeunes en contrat de travail à durée indéterminée (CDI) bénéficient d'une exonération temporaire de cotisations chômage. Du fait de cette mesure, les entrées dans les autres emplois aidés progressent de 14,9 %.

Fin 2016, le nombre de bénéficiaires des dispositifs ciblés de la politique de l'emploi et de formation professionnelle augmente de 7,1 % par rapport à l'année précédente et

s'établit à 2 175 000. Pour la première fois depuis la mise en place des emplois d'avenir en 2013, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés diminue de 5,9 % : la hausse des entrées en CUI-CAE et dans l'IAE ne compense pas les sorties d'emploi d'avenir.

En 2016, les femmes sont les principales bénéficiaires des CUI dans le secteur non marchand (73 % des contrats signés le sont par des femmes), mais elles sont presque toujours minoritaires dans les autres dispositifs. En particulier, elles ne représentent que 40 % des entrées en formation en alternance et 34 % des départs anticipés en retraite.

En 2015, les **dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT)** s'élèvent à 66 Md€, soit 3 % du produit intérieur brut (PIB). Elles progressent modérément (+ 1,2 %), dans un contexte de faible croissance économique. La hausse des dépenses associées aux contrats aidés marchands et non marchands (respectivement + 20,9 % et + 11,9 %) est atténuée par la baisse des financements du service public de l'emploi, ainsi que par la quasi-stagnation des dépenses d'indemnisation du chômage.

En 2015, la France figure parmi les pays de l'Union européenne qui consacrent le plus d'effort aux interventions sur le marché du travail avec le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas. ■

### Définitions

**Contrat en alternance** : contrat d'apprentissage qui permet à des 16-25 ans de travailler et de suivre un enseignement en alternance conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ; contrat de professionnalisation qui vise à permettre l'acquisition, par les 16-25 ans et les demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, d'une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles.

**Formation des personnes en recherche d'emploi** : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherche un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, a minima, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

**Contrat aidé, contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative emploi (CIE), contrat unique d'insertion (CUI), dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT), emploi aidé, emploi d'avenir, mesures de retrait d'activité** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2015 », *Dares Résultats* n° 72, Dares, novembre 2017.
- « L'apprentissage en 2016 », *Dares Résultats* n° 57, Dares, septembre 2017.
- « Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 4<sup>e</sup> trimestre 2016 », *Dares Indicateurs* n° 23, Dares, mars 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif <sup>1</sup>		Bénéficiaires en fin d'année <sup>2</sup>	
	2015 (r)	2016	2015 (r)	2016
<b>Emploi aidé</b>	<b>1 944</b>	<b>2 099</b>	<b>1 517</b>	<b>1 512</b>
Contrat aidé	639	654	518	487
contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	250	274	208	223
contrat initiative emploi (CUI-CIE)	91	79	61	41
emploi d'avenir	77	68	120	96
insertion par l'activité économique (IAE)	221	232	128	128
Contrat en alternance	462	476	579	597
Autre emploi aidé	843	969	421	428
<i>dont : aide aux chômeurs</i>				
créateurs d'entreprise	174	183	192	198
embauche de jeunes en CDI <sup>3</sup>	643	767	140	156
<b>Formation des personnes en recherche d'emploi</b>	<b>659</b>	<b>974</b>	<b>234</b>	<b>329</b>
<b>Retraits d'activité</b>	<b>172</b>	<b>186</b>	<b>279</b>	<b>334</b>
<b>Total</b>	<b>2 775</b>	<b>3 259</b>	<b>2 030</b>	<b>2 175</b>

1. Entrées initiales et reconductions.

2. Données corrigées des variations saisonnières.

3. Exonération temporaire de la contribution patronale d'assurance chômage pour l'embauche de jeunes en CDI.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle emploi.

## Nouveaux bénéficiaires des principaux dispositifs ciblés de la politique d'emploi selon le sexe et l'âge en 2016

en %

	Sexe		Âge		
	Femmes	Hommes	Moins de 25 ans	de 25 à 54 ans	55 ans ou plus
<b>Emploi aidé</b>	<b>48,1</b>	<b>51,9</b>	<b>45,6</b>	<b>47,8</b>	<b>6,7</b>
<i>dont : contrat</i>					
d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	73,0	27,0	13,7	69,3	17,0
contrat initiative emploi (CUI-CIE)	42,7	57,3	23,8	66,3	9,9
emploi d'avenir	51,7	48,3	82,0	18,0	0,0
insertion par l'activité économique (IAE)	37,9	62,1	22,3	69,7	7,9
contrat en alternance	40,3	59,7	88,0	11,8	0,2
<b>Formation des personnes en recherche d'emploi</b>	<b>46,1</b>	<b>53,9</b>	<b>20,9</b>	<b>72,1</b>	<b>7,1</b>
<b>Retraits d'activité</b>	<b>34,2</b>	<b>65,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>99,7</b>

Sources : ASP ; Cnav ; Dares ; DSS ; Pôle emploi.

## Dépenses pour les politiques du marché du travail

en millions d'euros

	2000 (r)	2005 (r)	2010 (r)	2014 (r)	2015	15/14 en % en euros constants
<b>Services du marché du travail</b>	<b>2 681</b>	<b>4 286</b>	<b>6 194</b>	<b>5 847</b>	<b>5 749</b>	<b>-1,7</b>
<b>Mesures actives</b>	<b>14 843</b>	<b>11 845</b>	<b>15 119</b>	<b>14 310</b>	<b>14 989</b>	<b>4,7</b>
Formation professionnelle	5 639	5 455	6 740	6 354	6 483	2,0
Incitations à l'emploi	2 135	1 780	1 308	869	1 051	20,9
Emploi protégé	1 254	1 455	2 112	2 001	1 963	-2,0
Création directe d'emploi	5 777	3 091	3 902	4 292	4 803	11,9
Aide à la création d'entreprises <sup>1</sup>	38	64	1 056	795	689	-13,3
<b>Soutiens</b>	<b>25 015</b>	<b>35 373</b>	<b>38 773</b>	<b>44 733</b>	<b>44 957</b>	<b>0,5</b>
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	22 423	34 395	38 543	44 686	44 930	0,5
Préretraites	2 592	978	229	47	27	-42,2
<b>Total</b>	<b>42 540</b>	<b>51 504</b>	<b>60 086</b>	<b>64 891</b>	<b>65 695</b>	<b>1,2</b>
Dépenses totales (en % du PIB)	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0	///

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Note : le montant des dépenses ciblées sur les demandeurs d'emploi et les personnes en difficultés a été significativement corrigé à la hausse (près de 12 Md€ d'euros) afin de tenir compte des versements au titre des droits à la retraite des demandeurs d'emploi. Ces transferts ont été reconstitués depuis l'année 2000.

Source : Dares.

## Dépenses pour les politiques du marché du travail dans les pays de l'UE en 2015

en % du PIB

	Total	dont		Total	dont		Total	dont			
		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		
Allemagne	1,5	0,3	0,9	<b>France</b>	<b>3,0</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	Pologne	0,7	0,4	0,3
Autriche	2,3	0,6	1,5	Grèce	0,7	0,2	0,5	Portugal	1,5	0,5	1,0
Belgique	2,4	0,5	1,7	Hongrie	1,2	0,8	0,2	Rép. tchèque	0,6	0,3	0,2
Bulgarie	0,6	0,1	0,4	Irlande	2,1	0,6	1,5	Roumanie	0,2	0,0	0,1
Chypre	0,9	0,1	0,8	Italie	1,8	(p) 0,4	1,3	Royaume-Uni <sup>2</sup>	0,7	0,1	0,3
Croatie	0,8	0,4	0,3	Lettonie	0,6	0,1	0,4	Slovaquie	0,5	0,2	0,3
Danemark	3,3	1,5	1,3	Lituanie	0,5	0,3	0,2	Slovénie	0,8	0,2	0,5
Espagne	2,5	0,4	1,9	Luxembourg	1,3	0,5	0,7	Suède	1,8	1,0	0,6
Estonie	0,6	0,1	0,4	Malte <sup>1</sup>	0,5	0,1	0,3				
Finlande	2,9	0,9	2,0	Pays-Bas	2,6	0,5	1,8				

1. Données 2014. 2. Données 2010.

Source : Eurostat (extraction du 13 novembre 2017).

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

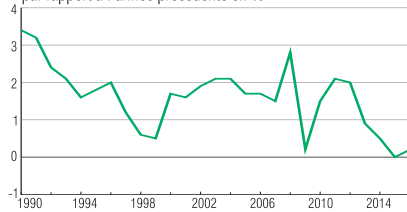
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales